

REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

MINISTERE DE L'INTERIEUR

DIRECTION GENERALE DE LA  
POLICE NATIONALE

*Bureau Communication et  
des Relations Publiques*



## COMMUNIQUE

### Statistiques du premier (1<sup>er</sup>) semestre de l'année 2021

Durant le premier (1<sup>er</sup>) semestre de l'année 2021, la Police Nationale a enregistré d'importants résultats dans la surveillance des frontières, ainsi que dans la lutte contre la délinquance, la criminalité, l'insécurité routière et le trafic illicite des stupéfiants.

Des opérations de sécurisation ont été menées sur l'ensemble du territoire national et ont abouti à l'interpellation de **vingt et un mille trois cent cinquante-huit (21.358)** individus, dont **deux cent soixante et un (261)** de nationalités étrangères et **seize mille deux cent cinquante-cinq (16.255)** qui ont été présentés au parquet, avec un taux d'élucidation de plus de **99% des crimes de sang**.

Le premier semestre de l'année 2021 a été marqué par **vingt-quatre (24)** cas d'atteinte à l'intégrité physique ayant entraîné mort d'homme. Parmi ces cas, les **vingt-trois (23)** ont été élucidés et l'auteur du dernier est activement recherché.

L'analyse de l'évolution de la criminalité durant ce semestre, permet de conclure à une tendance baissière de moins de 52,98 % par rapport au dernier semestre de l'année 2020.

Les statistiques de la délinquance et de la criminalité sont exposés à titre indicatif dans le tableau ci-joint.

*Fait à Dakar, le 30 novembre 2021*

**LE BUREAU COMMUNICATION ET DES RELATIONS PUBLIQUES**

**DE LA POLICE NATIONALE**

| Données chiffrées            | Domaines concernés  |
|------------------------------|---|
| 516 individus déférés        | Atteintes aux biens (Vol simple, recel, abus de confiance, détournement, escroquerie, etc.)   |
| 1.688 individus déférés      | Infractions au code des drogues   |
| 126 individus déférés        | Atteintes aux personnes (Homicide involontaire, accident mortel, tentative de meurtre, coups et blessures volontaires, violence à ascendants, viol, attentat à la pudeur) |
| 117 individus déférés        | Infractions liées aux technologies de l'information et de la communication  |
| 24 individus déférés         | Blanchiment de capitaux   |
| 04 individus déférés         | Traite des personnes  |
| 108 individus déférés        | Faux et usage de faux   |
| 50 individus déférés         | Usurpation d'identité   |
| 133 individus déférés        | Vol à main armée avec violence  |
| 44 individus déférés         | Vol avec effraction et cambriolage  |
| 23 individus déférés         | Homicide volontaire   |
| 35 individus déférés         | Trafic de migrant (par voie maritime et aérienne)   |
| 11.112 individus appréhendés | Non port de masque  |

|                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| 2.000kg                           | Saisie de chanvre indien  |
| 4,16kg                            | Saisie de cocaïne   |
| 800g                              | Saisie de haschisch   |
| 06g                               | Saisie de crack   |
| 240 comprimés                     | Saisie d'amphétamine  |
| 04 pilules                        | Saisie d'ecstasy  |
| 58 bandes                         | Démantèlement de bandes de malfaiteurs  |
| 81 armes                          | Saisie de (4) Armes à feu, (11) coupe-coupe, (66) couteaux                      |
| 33.229 véhicules                  | Immobilisation (dont 8.310 véhicules automobiles, 24.814 motos et 105 calèches) |
| 3.621 accidents de la circulation | Constat (dont 2.062 matériels, 1.457 corporels et 102 mortels)                  |